

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.2.4 Développement cognitif

ISP-2001-1 Processus cognitifs

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.2.4 Développement cognitif

ISP-2001-1 Processus cognitifs

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35168-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	3
3.1	Notions	3
3.2	Habiletés	4
4	Tableau des pondérations	5
5	Justification des contenus et de leur pondération	6
6	Comportements observables	7
7	Spécifications de l'épreuve	8
7.1	Type d'épreuve	8
7.2	Type de résultat	8
8	Références bibliographiques	9

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.2.4 : Développement cognitif

COURS : ISP-2001-1 Processus cognitifs

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-2001-1 Processus cognitifs*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte.	1. L'évaluation doit avoir une portée multidimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-2001-1 Processus cognitifs</i> .
2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.	2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement.
3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.	3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter.
4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.	4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question.
5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités.	5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation.

NOTE 1 : Ce sont les orientations 1, 2, 4 et 5 qui prédominent dans le cours *ISP-2001-1 Processus cognitifs*.

NOTE 2 : Les comportements du domaine socioaffectif présentés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été traités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

Phase 1 Familiarisation avec les différents processus cognitifs

- Techniques
 - induction
 - déduction
 - abstraction
 - extrapolation
- Techniques de développement de la créativité
- Potentiel créatif

Phase 2 Expérimentation de processus cognitifs dans un contexte de travail

- Processus cognitifs
 - mise en oeuvre
- Processus cognitifs
 - résultats
- Milieu de travail ou de stage
 - étude de cas
 - situation vécue
- Résistances et stratégies
 - responsabilité
 - autonomie
 - prise en charge

Phase 3 Création de scénarios

- Situation relationnelle
- Scénarios proposant des solutions
 - choix
 - qualités
 - expérimentation
- Processus cognitifs
 - points forts
 - points à améliorer

3.2 Habiletés

- **Connaître :**

Capacité à définir et à nommer des techniques relatives à différents processus cognitifs et au développement de la créativité.

- **Comprendre :**

Capacité à estimer son potentiel créatif.

- **Analyser :**

Capacité à déduire, à comparer des processus cognitifs et des résultats dans un milieu de travail ou de stage et à détecter des situations relationnelles difficiles avec des collègues ou des supérieurs.

- **Évaluer :**

Capacité à juger des résultats, des résistances et des stratégies ayant trait à des processus cognitifs et à considérer des points forts et des points faibles par rapport à leur application.

- **Résoudre :**

Capacité à trouver des solutions à des situations rationnelles difficiles.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Phase 1 Familiarisation avec les différents processus cognitifs	Phase 2 Expérimentation de processus cognitifs dans un contexte de travail	Phase 3 Création de scénarios
Habiletés	22 %	33 %	45 %
Connaître 14 %	. Techniques · induction · déduction · abstraction · extrapolation . Techniques de développement de la créativité (1) 14 %		
Comprendre 8 %	. Potentiel créatif (2) 8 %		
Analyser 29 %		. Processus cognitifs · mise en oeuvre . Milieu de travail ou de stage · étude de cas · situation vécue (3) 19 %	. Situation relationnelle (5) 10 %
Évaluer 24 %		. Processus cognitifs · résultats . Résistances et stratégies (4) 14 %	. Processus cognitifs · points forts · points faibles (6) 10 %
Résoudre 25 %			. Scénarios proposant des solutions (7) 25 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-2001-1 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

Notions		Habiletés	
Familiarisation avec les différents processus cognitifs	22 %	Connaître	14 %
		Comprendre	8 %
Expérimentation de processus cognitifs dans un contexte de travail	33 %	Analyser	19 %
		Évaluer	14 %
Création de scénarios	45 %	Analyser	10 %
		Évaluer	10 %
		Résoudre	25 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

Phase 1 Familiarisation avec les différents processus cognitifs

- | | | |
|-----|----|--|
| 8 % | 1) | À partir de mises en situation, définir les techniques d'induction, de déduction, d'abstraction et d'extrapolation. |
| 6 % | | À partir de mises en situation, nommer deux techniques de développement de la créativité. |
| 8 % | 2) | En se référant à des exercices d'accroissement de la créativité, estimer à partir de deux critères, son potentiel créatif. |

Phase 2 Expérimentation de processus cognitifs dans un contexte de travail

- | | | |
|------|----|---|
| 10 % | 3) | À partir d'études de cas tirées d'un contexte de travail, déduire deux processus cognitifs mis en oeuvre. |
| 9 % | | À partir d'une étude de cas, comparer un résultat de cette étude à une situation vécue dans un milieu de travail ou de stage. |
| 6 % | 4) | À partir d'une mise en situation, juger d'un résultat obtenu à la suite de la mise en oeuvre d'un processus cognitif. |
| 8 % | | À partir de mises en situation, juger de deux causes des résistances et de deux stratégies à adopter selon le degré de responsabilité, d'autonomie ou de prise en charge. |

Phase 3 Création de scénarios

- | | | |
|------|----|--|
| 10 % | 5) | En se référant à ses expériences dans un milieu de travail ou de stage, détecter une situation relationnelle difficile qui s'est produite avec un collègue ou avec un supérieur. |
| 10 % | 6) | En se référant à ses expériences, considérer un point fort et un point à améliorer en ce qui a trait à la mise en application de processus cognitifs. |
| 25 % | 7) | À partir de mises en situation, trouver une solution (de façon simulée ou non) à cinq situations relationnelles difficiles. |

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale.

L'épreuve est passée à la fin du cours; elle peut se dérouler en plusieurs séances et ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

